

MAIRIE DE LÉOGNAN
DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2020-2021
(1° inscription en école maternelle, élémentaire et nouveaux arrivants)

Nom de l'enfant : Prénom :
(en lettres majuscules) (en lettres majuscules)

Sexe : M F

Né(e) le A (commune et département) :

Adresse de résidence :
.....

Niveau à la **prochaine rentrée** :

Inscription de l'enfant aux prestations suivantes :

- Restauration scolaire
- Accueil périscolaire (Garderie matin-soir)

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement
 - Mercredi durant la période scolaire
 - Vacances scolaires

Organisme (CAF, MSA, autre) : **N° Allocataire**

Responsable légal 1 (payeur) : parent tuteur

Nom et Prénom : Profession :
(en lettres majuscules)

Adresse :

Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :

Adresse mail :

Responsable légal 2 : parent tuteur

Nom et Prénom : Profession :
(en lettres majuscules)

Adresse (si différente) :

Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :

Adresse mail :

Situation des parents : Célibataire, marié, concubin, veuf, pacsé, divorcé (*), séparé (*)

(*)Type de garde : Alternée père : mère :

Conjoint(e) (pour les familles recomposées)

Nom : Prénom : Tél :
Nom : Prénom : Tél :

ECOLE :

RM :

QF :

Saisi le

Cadre réservé au service scolarité :

Ne rien inscrire dans cette partie

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

VACCINS OBLIGATOIRES	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES DES DERNIERS RAPPELS
D T Polio		HEPATITE B	
COQUELUCHE		MENINGOCOQUE C	
PNEUMOCOQUE		HAEMOPHILUS INFLUENZAE	
R.O.R		Autres (préciser)	

L'enfant bénéficie-t-il d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) ?

OUI NON

Nécessité d'un panier repas (Allergie alimentaire) ?

OUI NON

Documents à fournir obligatoirement :

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile de – de 3 mois (facture gaz / électricité / eau / loyer / assurance habitation)
- En cas de séparation ou de divorce, jugement précisant l'autorité parentale, le lieu de résidence de l'enfant et les modalités de garde OU attestation sur l'honneur du 2° parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant.

Attention : les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Date et signature des responsables légaux de l'enfant :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions scolaires et des services périscolaires proposés par la Commune de LEOGNAN. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Les destinataires des données sont les agents habilités du Service Education et Affaires scolaires. Les données sont conservées la durée de l'année scolaire. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service **Education et Affaires scolaires** de la Mairie de LEOGNAN. En cas de non réponse ou si la réponse vous paraît incomplète, vous pouvez saisir la CNIL.

Pour recevoir les informations sur les évènements scolaires (grève...) il est nécessaire de vous abonner directement aux alertes SMS sur le site de la commune de Léognan.